

En ce moment tous les jours dans le journal, on voit des maires du Grand Nancy, en photo, en général, plutôt satisfaits... Il se re-présentent aux élections municipales.

Mais attention danger ! Il sera important avant que d'entendre leurs promesses, de se renseigner sur leur attitude pendant tout ce mandat écoulé.

Les Communes ont été spoliées par la Métropole, les Maires ont été dépossédés de leurs compétences et de leur pouvoir d'agir. Et beaucoup de ces Maires se sont tus, ont courbé l'échine face au système Rossinot, ne pensant qu'à préserver leur petite situation personnelle, en l'occurrence leur petite indemnité de vice-président...

L'opposition à la Métropole n'étant pas plus résistante que la droite, les Communes ont été laminées. Dans l'indifférence générale, c'est la confiance des électeurs qui a été ainsi trahie, en permanence.

Les vraies questions qui se posent donc avant ces élections, seraient « quelle a été votre attitude vis à vis de Rossinot pendant ce mandat ? Avez-vous rampé comme les autres ? Êtes-vous fier de vous ? Vous vous présentez aux municipales, Avez-vous vraiment défendu vos concitoyens ? Pensez-vous que cela soit compatible avec ce à quoi Rossinot a réduit les Communes ?... »

Et LA question fondamentale sera « allez-vous enfin vous battre pour que la Commune, premier échelon de la démocratie, retrouve ses droits, les moyens et la liberté de faire vivre localement les politiques publiques ? »

Pour les grognons qui laisseraient entendre que j'exagère, je voudrais vous raconter une seule histoire, en exemple concret...

Avant, dans une conception solidaire et républicaine, lorsqu'une Commune se devait de construire une école, elle disposait des dotations de l'Etat (la redistribution de vos impôts) comme recettes, puis elle bénéficiait de participations de l'Etat, du Conseil Départemental, voire de l'Europe (via la Région). Et puis, elle avait des richesses propres, comme les terrains, le foncier disponible. Et quand une ZAC était créée, les promoteurs qui gagnent de l'argent en vendant des parcelles et des maisons, participaient normalement à la création des équipements publics.

Tomblaine s'est bien développée, son image a été revalorisée et les gens viennent habiter à Tomblaine qui attire aussi les commerçants et les entreprises. Avec une augmentation de près de 15% de la population, le nombre d'élèves a augmenté et il est donc nécessaire de construire une nouvelle école et une structure multi-accueil pour la petite enfance.

Mais pour la Commune, c'est la triple peine.

- 1) Les dotations pour une année, comparées à il y a 13 ans (Sarkozy-Hollande-Macron) ont été diminuée de 760 000€...
- 2) Les participations sollicitées auprès de l'Etat et du Conseil Départemental en 2019 ont été refusées. On attend leurs réponses sur une nouvelle demande en 2020.
- 3) La participation du FEDER (Fond Européen), via la Région a été refusée. La lettre de relance n'a obtenu aucune réponse...

4) Mais le pire, c'est l'attitude de la Métropole. Elle est la Métropole de France qui s'est accaparé le plus grand nombre de compétences au détriment des Maires pour pouvoir tout régenter. Elle a donc tout pouvoir sur le développement de cette ZAC. Elle choisi comme

aménageur la SOLOREM qui n'est rien d'autre que l'exécutant des volontés édictées par la Métropole...

Le Président de la SOLOREM était ... André Rossinot. Le Président, aujourd'hui est... Laurent Hénart !

Sous prétexte d'équilibres financiers, la Métropole et la SOLOREM nous imposent de la verticalité et de la sur-densité, dont les habitants de Tomblaine ne veulent pas, sur la deuxième phase de cette ZAC.

Pour l'école ? On aurait pu penser que la Métropole participerait financièrement à la réalisation de cet équipement public qui n'est que la conséquence du développement de la ZAC, dont la Métropole est responsable. Non, non...

Au contraire, la Métropole, via l'EPFL et la SOLOREM, achète les terrains au prix du terrain non-constructible et les revend aux promoteurs au prix du terrain constructible (c'est là que je dis que la Métropole spolie les Communes) et en plus elle leur demande de payer pour les aménagements... et les équipements publics !

Il y aura donc une contribution des promoteurs pour l'équipement public, mais rien de la Métropole.

Comme elle s'est rendue propriétaire des terrains, on aurait pu penser que la Métropole aurait donné à la Commune la parcelle lui permettant de bâtir l'école et la structure multi-accueil...

Non, non... Elle avait acheté ce terrain 22€ le mètre carré, elle nous le revend... 72€ ! C'est à dire 295 000€, qu'elle capte au passage sur la participation des promoteurs !!!

Mais ça ne lui suffit pas : les frais de notaire, 4400€, sont à la charge de la Commune. Et nous découvrons que nous devons à la SOLOREM (qui vit pourtant de vos impôts, messieurs dames, avec d'énormes subventions de la Métropole) 500€ de...frais de dossier (on ne sait pas pourquoi) !!!

L'ensemble école et structure multi-accueil va coûter 3 millions d'€. Nous espérons encore être entendu par l'Etat, le Conseil Départemental et la Région (sur le FEDER) en 2020, ce serait raison garder. Mais pour ce qui est de la Métropole le mal est fait. Les Communes et les Maires sont complètement abandonnés.

Il faut balayer tout ça pour le prochain mandat, ça ne peut plus durer. En ne respectant pas les Communes, ce sont les citoyens qu'on ne respecte pas. La République n'est pas en marche, elle est en berne.